

## Spécifications- DOUBLE PAROI

### Conduit d'évacuation à Pression Positive - SecureSeal™SSD

---

#### 1ère Partie : GENERAL

##### 1.1 ÉTENDUE

- A. Les spécifications mécaniques générales s'appliquent à tous les travaux dans la présente section.
- B. Cette section inclut toutes les spécifications relatives à la commande et l'installation du système d'évacuation à pression positive double paroi.

##### 1.2 SOUMISSION

Soumettre les documents suivants en accord avec la section :

- A. Coupures de catalogue / Diagrammes / Descriptions
- B. Calculs de dimensionnement
- C. Instructions d'installation
- D. Dessins d'installation
- E. Copie de la politique de garantie du produit

##### 1.3 CODES ET NORMES APPLICABLES

Tous les produits fournis en vertu du présent article doivent être conforme aux exigences du code national du gaz, Z223.1 ANSI / NFPA-54, lorsqu'applicable et doivent être conformes et être homologués UL 1738, la norme américaine pour systèmes d'évacuation d'appareils au gaz, catégorie I, II, III et IV et ULC-S636-95, la norme canadienne pour les systèmes d'évacuation au gaz de type BH. Peut aussi être certifié aux normes UL-641 et ULC-S609 pour l'évacuation d'appareils certifiés L-Vent. Les composantes conçues pour un contact direct avec les produits de combustion doivent être homologuées selon les UL ou ULC appropriés.

##### 1.4 GARANTIE

Le fabricant doit s'engager à garantir le système d'évacuation à pression positive contre tous défauts de matériaux et de fabrication pendant une période de 15 ans à compter de la date d'installation. Toute composante réparée ou remplacée dans le cadre de la garantie doit être couverte pour le reste de la période de garantie d'origine.

## 2ième Partie: PRODUITS

- A. Le conduit doit être de type préfabriqué à double paroi, et conçu pour une utilisation sur des appareils au gaz à condensation ou non catégorie II, III ou IV ou tel que spécifié par le fabricant de l'appareil. Il peut aussi être employé sur un appareil certifié L-Vent.
- B. La température maximale d'évacuation des gaz ne peut excéder 550 degrés F (288 degrés C) dans un usage continu
- C. Le conduit doit être homologué pour une pression positive maximale de 6" d'eau et avoir réussi à 35"
- D. Le système d'évacuation doit être continu de la sortie de l'appareil jusqu'à la terminaison à l'extérieur du bâtiment. Toutes les composants du système doivent être homologués selon les normes UL / ULC et provenir du même fabricant.
- E. Le conduit est composé d'une paroi intérieur et d'une paroi extérieur avec un espace d'air d'un pouce entre les deux.  
La paroi intérieure sera faite d'acier inoxydable AL29-4C avec une épaisseur minimale de .020 "pour les diamètres de 4" à 12 et .024 pour les diamètres de 14 à 24".  
La paroi extérieure sera fait d'acier inoxydable 441 avec une épaisseur minimale de .020 pour les diamètres de 4 à 10" et de .024" pour les diamètres de 12 à 24"
- F. Toutes les composantes requises pour l'installation du système tel que les supports, pénétrations de mur et de toit, terminaisons, connexion à l'appareil et raccord de drainage doivent provenir du même fabricant, et certifiés selon les mêmes normes UL-ULC
- G. La disposition du système d'évacuation doit être conçu et installé en respectant les instructions d'installation du fabricant et tous les codes locaux applicables

### 2.2 FABRICANT DISPONIBLE

Le conduit SecureSeal™SSD sera fabriqué par Cheminée Sécurité International

## 3<sup>ème</sup> PARTIE

### 3.01 DISPOSITION DU SYSTÈME D'ÉVACUATION

- A. Le système d'évacuation doit être conçu et installé en respectant les dégagements minimums du fabricant.
- B. L'installation des conduits doit être conforme aux instructions d'installation du fabricant, sa certification et codes régionaux / locaux.
- C. Le système d'évacuation et ses composantes doivent être inspectés et nettoyés avant la connexion finale aux appareils.

### 3.02 ÉQUIPEMENT MÉCANIQUE

- A. Si des registres ou des ventilateurs sont installés en lien avec le système d'évacuation, ces équipements doivent être supportés indépendamment du système d'évacuation. Protéger le système d'évacuation contre toute torsion ou mouvement en raison des forces engendrées de ventilateur ou vibrations